

Le Vill' Actualités

Avril Mai Juin 2016



« Le printemps n'était pas très ensoleillé, espérons que l'été le sera... » *Jennifer D., Véronique P.*

- SOMMAIRE -

➤ **Autour de l'actualité :**

- « Les Pattes du cœur 01 retrouvent un foyer
aimant aux animaux » p.3
- La loi El Khomri p.5

➤ **Handi-actualités :**

- Ils emmènent un jeune handicapé en voyage
sur leurs dos. p.9
- Fashion Handi p.12

➤ **Sport Actu :**

- Les Jeux Paralympiques de Rio p.15

AUTOUR DE L'ACTUALITE

Ce trimestre les résidents ont choisi de faire découvrir une association locale et de présenter à leur manière la loi El Khomeri.

« Les Pattes du cœur 01 retrouvent un foyer aimant aux animaux »

source texte : Progrès, lundi 30 mai 2016



Une grande majorité des résidents aime les animaux. C'est pour cette raison qu'ils ont souhaité parler de cette association créée en 2015 à l'initiative de Claire Mazurczak " mère de famille et assistante commerciale ".

Les Pattes du cœur 01 est devenu un refuge pour animaux maltraités, malades ou abandonnés, que les associations locales déjà existantes, n'étaient pas en mesure d'accueillir. L'association a pour objectif de les replacer dans des nouvelles familles

La création de celle-ci a permis à sa fondatrice d'avoir une structure d'accueil mais aussi de pouvoir faire appel aux dons et de trouver des partenaires pour la développer.



- Nous sommes aussi les bienvenus avec notre handicap -



Jennifer D. : « ***C'est honteux de maltraiter ses animaux et de les abandonner ! Car si on en prend, il faut bien s'en occuper, sinon ce n'est pas la peine !*** »

Jocelyne R. : « ***Je trouve l'initiative remarquable. Mais je pense que ça devrait être aux pouvoirs publics de s'en occuper*** »

Alain S. : « ***J'aime bien les animaux et je ne supporte que les gens leur fassent du mal ou les abandonnent !*** »

Véronique P. : « ***C'est super bien d'avoir créé cette association.*** »

LA LOI EL KHOMRI

La majorité des résidents suivent de très près l'actualité. Ils aiment échanger autour de certains sujets : la loi " El Khomri " en fait partie.



Depuis plusieurs mois, elle fait parler d'elle. Un petit groupe de résidents a voulu en savoir plus sur celle-ci. Ils ont choisi de collecter des informations sur les principales étapes depuis sa présentation et d'essayer de mettre en avant les éléments marquants de celle-ci pour en savoir plus. Les résidents ont réalisé un travail de synthèse important.

Quelques éléments chronologiques :

- **17 février** : première présentation du texte,
- **19 février** : lancement d'une pétition contre le texte,
- **23 février** : 9 syndicats ont appelés au retrait de plafonnement des indemnités prud'homales*
- **4 mars** : la pétition atteint le million de signatures.

- **14 mars** : une nouvelle version est présentée avec le retrait des articles contestés,
- **31 mars** : commencent les Nuits Debouts, **
- **16 mai** : début des blocages routiers,
- **17 mai** début du blocage des raffineries,
- **25 mai** 6 raffineries sur 8 sont bloquées,
- **fin mai-début juin**, le conflit s'étend aux transports (SNCF, RATP, Air France) et à la collecte des ordures,



* il s'agit du plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse

** rassemblements qui ont été organisés la nuit pour protester et modifier le texte.

Depuis, 4 mois le gouvernement " tente de déminer les conflits parallèles un par un : après avoir calmé les jeunes... en lâchant près d'un demi-million en bourses et mesures diverses, il s'est montré conciliant avec les intermittents...a rendu 134 millions aux chercheurs et suit de près la négociation à la SNCF "

source texte : Progrès, mardi 31 mai 2016



Points importants de cette loi : pour lister ces points importants, nous avons lu plusieurs articles, voici ce qu'il en ressort :

Le projet mettrait en avant les fondamentaux du droit du travail, à savoir : l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, un salaire minimum, des droits et libertés individuelles et collectives, le CDI comme forme normale de contrat, les 35 heures comme durée légale du travail, la majoration des heures supplémentaires...

Par ailleurs, la formation des jeunes serait une priorité ainsi que le renforcement de la lutte contre le travail illégal et de la place du dialogue social.

Des mesures inacceptables selon les organisations syndicales et certains secteurs, ont été supprimées comme le plafonnement des indemnités prud'homales. D'autres font encore débat comme l'augmentation du pouvoir unilatéral de l'employeur en matière d'aménagement du temps de travail.

D'autres mesures relatives à la durée du temps de travail sont également proposées comme une durée quotidienne de 12 heures maximum...

C'est au cours du mois de juillet que sera votée la loi...

Aide à la rédaction : Belarmino M., Carole D., Catherine L., Christine C., Betty K., participation : Jean-Marie B., Francis B., Guillaume V., André L., Jennifer D., Didier P., Sandra C., Daniel D., Gilles B.

Info : arrivée de Jean Lionel Sonzogni (cadre socio-éducatif) nous lui souhaitons la bienvenue.



Ils emmènent un jeune handicapé en voyage... sur leur dos

Les amis d'un jeune Américain atteint d'une dystrophie musculaire lèvent des fonds pour lui faire découvrir l'Europe.

Kevan Chandler a 29 ans. Depuis l'enfance, il est atteint d'une maladie dégénérative qui va le clouer progressivement à son fauteuil roulant. Mais Kevan a des amis, de très bons amis. Et il n'est pas du genre à se laisser aller. Alors, la bande de copains a une idée improbable. Ils décident de fabriquer un sac à dos spécial pour pouvoir le transporter et l'emmener en ballade dans un endroit inaccessible : les égouts de Greensboro, en Caroline du Nord.

« On a fabriqué le sac en une heure (...) Si on peut faire ça, le monde entier peut le faire. »

Un nouveau projet germe dans leurs esprits : s'envoler pour l'Europe, où le jeune homme a toujours rêvé d'aller. Problème : trouver de l'argent pour financer l'aventure.



Ni une ni deux, Kevan et ses amis décident de lancer une collecte de fonds en ligne, ouvrent un site "nous portons Kevan", et lancent en parallèle plusieurs comptes sur les réseaux sociaux, comme Facebook, Twitter, et Instagram.

Une vidéo a même été tournée pour expliquer leur projet : <http://www.europe1.fr/la-story/handicape-ils-lemment-en-voyage-sur-leur-dos-2700916>

Kevan confie à CNN. Sa maladie serait incurable, mais le jeune homme ne s'applique qu'une philosophie : "**continuer à avancer**". Et ses amis avec.

Sources Photos : <https://www.instagram.com/wecarrykevan/>

Sources textes : <http://www.europe1.fr/la-story/handicape-ils-lemment-en-voyage-sur-leur-dos-2700916>

Réactions

Guillaume Vuillot : *C'est bien que les personnes valides aient des solutions pour nous, qui sommes handicapés.*

Jennifer Dessard : *C'est super, il y a des gens qui nous comprennent plus que d'autres. Moi j'aimerais bien avoir des amis qui m'emmènent en voyage loin comme ça. Et si je peux partir je ferais participer d'autres personnes de mon entourage.*

Didier Poulet : *C'est un peu formidable même un peu fantastique qu'il puisse voyager malgré son handicap.*

Sandra Castelletta : *C'est bien de voyager, j'aimerais partir comme lui.*



**Pour les personnes en situation de handicap, le
16 janvier 2016 à Paris.**

Des mannequins en situation de handicap ou valides ont défilés ensemble, habillés de tenues lookées et sexy.

A l'occasion du mois de la **MODE** à Paris, l'association Fashionhandi a organisé son deuxième défilé de mode Fashionhandi "Fashion for all" pour les personnes en situation de handicap. Ce défilé a pour but de montrer le professionnalisme de chacun, que l'on soit en situation de handicap ou valide, dans le milieu de la mode

Côté créations, les mannequins ont été habillés(es) et chaussés(es) par Camille Boillet Couture, Endy&co, MA, Anggy et Toranja Shoes. Les créations des stylistes seront à la fois des vêtements pensés pour les femmes et hommes en situation de handicap, mais également des créations du prêt-à-porter, afin que chacun y trouve son compte. Des poésies sur le slogan Fashionhandi « Fashion for All ! » seront encadrées et mises en vente également.

A propos de Fashionhandi

Fashionhandi est initialement un blog de mode créé par Sandrine Ciron, qui a étendu son activité à de nombreux évènements.



Cette jeune femme, en situation de handicap et au caractère bien trempé, a pour fer de lance la visibilité et l'intégration des « girls and boys en situation de handicap ». Elle possède des projets plein la tête, dont la création d'une agence de mannequins réunissant des personnes handicapées et des personnes valides. La mode est sa passion et selon elle « même en situation de handicap, on peut être fashion et sexy ». Son but est le même que sa marque : « faire évoluer les mentalités sur le handicap » en France.

Publié le 12/01/16

Source: Handicapinfos.com

Réactions

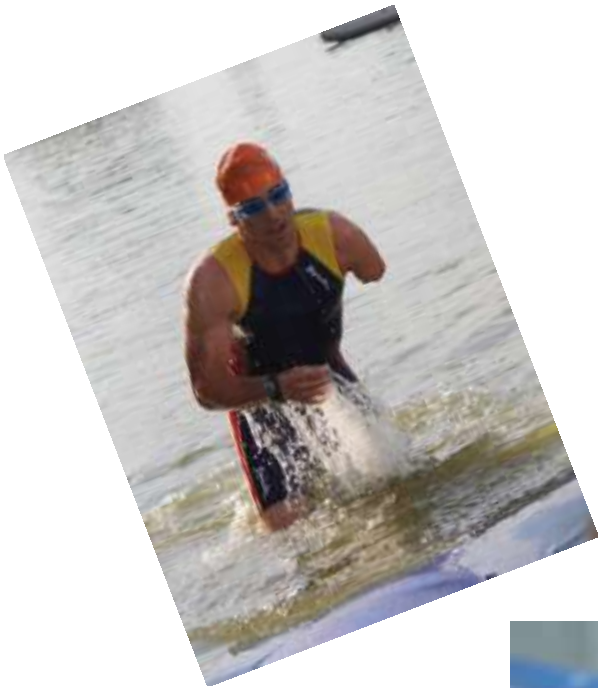
Christine CHANEL : *Ce n'est pas parce qu'on est une personne en situation de handicap que l'on ne peut pas bien s'habiller*

Jennifer DESSARD : *C'est bien parce que ça permet de faire autre chose que de penser à son handicap. Moi j'aime bien être coquette. J'aimerais bien qu'ils viennent faire un défilé ici !!*

Véronique PETIT : *moi j'adore les bijoux et les jolies robes !*

SPORT ACTU

Les Jeux Paralympiques se dérouleront cette année du 7 au 18 septembre 2016 à Rio de Janeiro au Brésil. Cette édition sera la 15^{ème} de l'histoire et verra l'introduction de deux nouveaux sports (le canoé et le para-triathlon), ce qui portera à 22 le nombre de sports représentés cette année.



Les Jeux paralympiques regroupent des athlètes handicapés physiques ou visuels appartenant aux catégories suivantes : tétraplégiques et paraplégiques, séquelles neurologiques assimilables, amputés et assimilés, infirmes moteurs cérébraux, grands handicapés (myopathes, fauteuils électriques), non-voyants et malvoyants. Ils ne sont cependant pas accessibles aux sourds.

Depuis 2012 et les jeux de Londres, les personnes présentant un handicap mental ont été autorisées à participer de nouveau aux jeux paralympiques.



Pour que la compétition soit équitable, les athlètes sont regroupés par catégories selon leur handicap. L'objectif est de faire concourir ensemble des athlètes ayant des aptitudes fonctionnelles comparables. Dans chaque handisport, on définit des catégories : ainsi en athlétisme, il y a des épreuves de course pour les aveugles, pour les malvoyants, pour les amputés qui courent avec une prothèse et des courses en fauteuil roulant

Rappel historique : Lors des premiers jeux paralympiques, 23 nations étaient représentées pour un total de 400 athlètes.

Lors des derniers jeux à Londres, ce ne sont pas moins de 165 nations et 4200 athlètes qui ont participé.

Côté français : Chauvinisme oblige, nous allons parler de nos athlètes et voir quelles sont les attentes de la fédération.

En 2012 la France arrivait 16ème au classement des médailles avec un total de 45 breloques dont 8 en or. Bien loin derrière la Chine et ses 231 médailles et ses 95 titres.

La France sera engagée dans 17 des 22 sports présents au programme des Jeux Paralympiques de Rio. L'objectif étant de faire mieux qu'à Londres.

Vous pourrez suivre cet évènement sur France 4 tous les soirs à 19h et sur France 2 à partir de 22h.

Au total plus de 100 h de direct !!!

